

Montréal, le 14 octobre 2016

PAR COURRIEL  
[REDACTED]

Madame [REDACTED]  
[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 0801-01-2016-2017-245**

---

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 6 octobre 2016, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie de la décision T - 002835 rendue par le Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole le 6 juillet 1995.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient ce document, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre c. A-2.1, ci-après « Loi sur l'accès »). Vous trouverez donc ci-joint une copie de cette décision.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques  
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics  
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décision